

Les MERCREDIS

Mairie de Courcelles-les-Gisors

Tél : 02.32.55.23.08

cantine@courcelleslesgisors.fr

Inscription(s) pour le mois de FEVRIER

A REMETTRE à la MAIRIE au plus tard le 25 JANVIER 2023

Nom et prénom du Responsable :

N° Téléphone :

Inscription du ou des enfants :

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :

FEVRIER

(Veuillez cocher les créneaux souhaités)

Mercredis	de 7h à 9h	de 9h à 13h		de 13h à 17h		de 17h à 19h
		avec cantine	sans cantine	avec goûter	sans goûter	
1er fév						
08-févr						

La tarification s'établit à l'heure (quotient familial) par créneau horaire.

Prix du repas : 4.32 €

Pour annuler un repas, vous devez téléphoner à la mairie au plus tard le jour précédant avant 10h.

Le 1er jour d'absence est compté aux familles.

Tout repas non commandé dans les temps sera facturé 10 €.

Pour des raisons de gestion du personnel, nous vous informons que les inscriptions doivent se faire au minimum 48 h à l'avance.

Sauf certificat médical, les inscriptions ne peuvent être annulées.

Toute inscription sera automatiquement facturée.

La Caisse d'Allocations Familiales contribue au fonctionnement des accueils de loisirs.